Définition

Comment peut on qualifier un verbe au participe passe comme etant un ADJECTIF?

Le participe passé est une forme très spéciale en français. Le plus souvent nous les rencontrons dans les formes composées des verbes. Dans ce cas, il s'agit du verbe: J'ai terminé, vous avez permis, vous vous seriez inscrits, il avait permis, etc.

Nous pouvons rencontrer également des adjectifs qui sont dérivés de participes passés:
Les étudiants inscrits, les personnes assises, je suis déçu / satisfait, etc.

De même, plusieurs noms sont dérivés de participes passés:
un permis, les produits, une fondue, la prise, etc.

Donc, pour répondre à votre question, quand nous avons un verbe au temps composé, le participe passé joue le rôle d'un verbe; quand le participe passé s'emploie pour qualifier un substantif, dans ce cas il va jouer le rôle d'un adjectif.

Référence ID de l'article : #1002
Auteur : Kanstantsin
Dernière mise à jour : 2012-06-26 16:50

(c) 2024 admin <questions@tsedryk.ca> | 20-04 16:14
URL: https://fr.tsedryk.ca/questions/index.php?action=artikel&cat=3&id=3&artlang=fr